Etude d’impact de l'entrepreneuriat social

L'action de dix entrepreneurs sociaux soutenus par Ashoka
a été quantifiée et qualifiée
en termes de bénéfices économiques engendrés pour la société

Mars 2012

Table des matières

- Méthode 2
- Enseignements 3
- Quatre exemples détaillés 4
  - ActaVista, chantier d’insertion en réhabilitation de bâtiments historiques 5
  - BGE, réseau national de conseil et formation en création d'entreprises 11
  - Crésus, identification précoce et accompagnement des personnes surendettées 19
  - Groupe Siel Bleu, prévention de la dépendance par des activités physiques adaptées 27
- Six résumés 33
  - Réseau ANDES, réseau national d’épiceries solidaires 34
  - Chênelet, chantier d’insertion en éco-construction 35
  - Réseau Cocagne, chantier d’insertion en activités maraîchères biologiques 36
  - Mozaïk RH, cabinet de Ressources Humaines promouvant et valorisant la diversité 37
  - Union nationale des PIMMS, accompagnement dans les démarches administratives 38
  - Groupe SOS, intermédiation locative et lits halte soins santé 39

Méthode : Un calcul du différentiel entre l'argent public investi et l'argent collecté / coûts évités pour la collectivité.

- L'exemple de la réinsertion par l'activité économique :

Impact	Description	Méthode de quantification
Gain direct net (phase d'insertion)	▪ Pendant la phase d'insertion, les collectivités subventionnent les postes de réinsertion, en contrepartie de quoi elles évitent des coûts d'inactivité et perçoivent des revenus sous forme d'impôts et de charges ▪ **L'impact pour les collectivités est d'autant plus élevé que cette phase est courte** (à nombre de poste de réinsertion et taux de sortie constants), permettant ainsi de réinsérer un nombre plus important de personnes	▪ Calcul du bilan pour les collectivités: (+) Coût évité de l'inactivité (18,9k€/an) (+) Impôts et taxes (+) Charges patronales (-) Subventions pour la réinsertion (-) RSA partiel éventuellement versé aux employés en réinsertion à faible revenu (=) Impact phase d'insertion pour les collectivités
Gain direct net (post-insertion)	▪ Grâce à l'expérience et la formation reçues en chantier d'insertion, les bénéficiaires disposent de nouvelles opportunités d'emploi, menant dans les cas favorables à la réintégration durable du marché du travail, et ainsi à d'importantes économies pour les collectivités ▪ **L'impact pour les colectivités est d'autant plus élevé que les taux de sorties positifs sont importants**, surtout pour les sorties vers l'emploi durable (CDI, CDD long)	▪ Estimation de la durée moyenne d'emploi en sortie de phase d'insertion, au moyen de: (x) % de sortie vers chaque type d'emploi (CDI, CDD. etc.) (x) durée moyenne d'emploi pour chaque type de sortie (x) Coût d'inactivité (évité) (=) Impact post-insertion pour les collectivités
Situation sociale (non quantifié)	▪ Impact pour les collectivités de la diminution des problèmes sociaux chez les personnes bénéficières et leur entourage (santé, criminalité, éducation, problèmes familiaux, etc.), amélioration de la mobilité, augmentation du pouvoir d'achat, de la consommation, etc.	(non quantifié)

- Une méthodologie de calcul équivalente pour les autres champs d'action (logement, surendettement, création d'entreprises, dépendance…)

- Le calcul porte sur les économies et revenus immédiatement liés à l'activité de l'entreprise. Les bénéfices sociaux indirects sont seulement qualifiés

- Ce travail a été soutenu analytiquement par McKinsey & Company

Enseignements

- Le retour sur investissement de l'argent public est positif
  - L'activité des entrepreneurs sociaux permet à la collectivité d'économiser des coûts de prise en charge : allocations chômage, RSA, dépenses liées au surendettement, aux problèmes de santé, à l'hébergement d'urgence…
  - L'activité des entrepreneurs sociaux engendre des revenus pour la collectivité : charges patronales, impôts…
  - Le cumul des économies réalisées et des revenus engendrés est systématiquement supérieur à l'argent investi dans ces projets sous la forme de subventions. **Pour les 10 cas étudiés, le bénéfice cumulé est supérieur à 50 millions d'euros en 2010.**

- L'impact économique potentiel est important
  - La capacité de réplication à court/moyen terme des projets étudiés est forte.
  - **Les volumes d'économies extrapolés pour la collectivité se chiffrent pour les dix cas étudiés à plus de 5 milliards d'euros par an.**
  - L'action des entrepreneurs sociaux est génératrice d'emplois durables et équitablement répartis sur le territoire.

- Les bénéfices qualitatifs non chiffrés ont une envergure structurelle
  - **De nombreux impacts sociaux ne sont pas chiffrés par cette étude et pourraient à terme l'être:** âge de la dépendance repoussé, meilleure santé des moins favorisés, diminution du stress et des problèmes psychologiques, apaisement social, intégration des personnes issues de la diversité, amélioration de la qualité de vie, développement de modes de vie sains, protection de l'environnement…
  - Certains entrepreneurs sociaux ont une influence grandissante sur les politiques publiques : sécurité sociale, règlementations agricoles et alimentaires…

Quatre exemples détaillés

- Actavista (p.5)
  - Chantier d'insertion en réhabilitation de bâtiments historiques.
  - 300 contrats par an.
  - La différence entre les bénéfices (perception des charges patronales et taxes, allocation chômage évitée) et les subventions versées (contrats d'insertion) permet **d'économiser en moyenne 8 000 euros par salarié**, ce qui représente **un R.O.I. moyen de 60%**.
  - Le **potentiel est de 5000 salariés** en France par an, ce qui représenterait **45 millions d'euros d'économies** pour la collectivité.
- BGE (Boutiques de Gestion) (p.10)
  - Réseau national de conseil et formation en création d'entreprises.
  - 7000 personnes soutenues en Ile de France en 2010 et **1345 entreprises créées**.
  - Le taux de survie des entreprises soutenues, plus élevé que la moyenne (75% contre 63% pour l'ensemble des créations), a généré **168 entreprises qui auraient autrement disparu**, ce qui représente **2,6 millions d'euros d'économies** pour la collectivité.
  - Au niveau national, **32000 entreprises pourraient survivre, soit une économie de 182 millions d'euros** pour la collectivité.
- Crésus (p.17)
  - Identification précoce et accompagnement des personnes surendettées.
  - En 2011, Crésus a permis à **7500 personnes d'éviter le surendettement.**
  - Outre l'impact social, 15 millions d'euros sont économisés par les collectivités et 121 millions par les organismes de crédit.
  - **A l'échelle nationale plus de 200 000 procédures de surendettement pourraient être évitées et plus de 200 millions d'euros pourraient être économisés par les collectivités.**
- Groupe Siel Bleu (p.24)
  - Prévention de la dépendance par une activité physique adaptée.
  - Le potentiel en généralisant les activités de Siel Bleu à l'ensemble des Français est important : en s'intéressant uniquement à **deux pathologies – les chutes et le diabète de type II** – Ashoka arrive à une **économie de 15 milliards d'euros sur 3 ans.**

Actavista : Faire des chantiers d'insertion des plus exclus une expérience qualifiante et professionnalisante

Association loi 1901 fondée en 2002

Arnaud Castagnède, Directeur/Fondateur d'Actavista

Le problème

- Des dispositifs nombreux, mais des parcours d'insertion longs et complexes qui peinent à résoudre le problème de l'exclusion socio-professionnelle.
- Seules 17% des personnes employées sur un chantier d'insertion trouvent un emploi ou une formation après avoir suivi la 1ère étape d'un parcours.
- La majorité de ces personnes reste inemployable par l'absence de formation diplômante/qualifiante.

L'idée pour le résoudre

- Lancer des chantiers d'insertion professionnelle mettant en œuvre des techniques de pointe de la construction durable, secteur en croissance qui manque de main d'œuvre qualifiée.
- Proposer un ensemble d'outils pour réussir : suivi personnalisé, expérience en entreprise, formation diplômante, modules complémentaires adaptés (permis de conduire, Formation aux Premiers Secours…).
- Gérer les chantiers avec des entreprises classiques pour démultiplier les opportunités des salariés en insertion à la fin de leur contrat.
- Créer un centre de formation à la construction durable et l'entrepreneuriat social pour diffuser la méthodologie au niveau européen.

Impact et développement

- 1er opérateur de chantiers d'insertion en Bouches-du-Rhône > 600 personnes recrutées chaque année sur 20 chantiers > 980 heures de formation en moyenne par personne et par an > 65% de « sorties positives » (emploi ou formation), soit 4 fois le taux national
- Développement sur le Bassin méditerranéen (Malte, Chypre, Italie, Maroc…)

Impact de l'action d'Acta Vista
Restauration de monuments historiques classés

1 Action étudiée

- Insertion professionnelle par la restauration de monuments et bâtiments classés au patrimoine, en utilisant des techniques de restauration traditionnelles, durables et respectueuses de l'environnement
- Environ 300 contrats de réinsertion en 2010 et 34 collaborateurs permanents
- 93% de sorties avec un titre professionnel validé par l'AFPA (équivalent CAP)

2 Bénéfices économiques

- En 2010, un moyenne de 188 personnes sont en phase de réinsertion sur le chantier, pour une durée moyenne de 8,5 mois
- Le taux de sortie positive était de 53% en 2010
- Chaque contrat de réinsertion Acta Vista représente un impact net pour les collectivités de 6,9 à 10,5 k€ :
  - un gain 3,5 k€ par contrat pendant la phase d'insertion (subventions des salaires, diminuées du coût évité de l'inactivité et d'autres charges perçues)
  - un gain 3,4 k€ à 7,0 k€ par contrat après la phase d'insertion, sur une durée de 2 ans
- L'ensemble des contrats de 2010 représente un impact total compris entre 1,8 et 2,8 millions d'euros

3 Bénéfices non quantifiés/ quantifiables

- Réduction des coûts sociaux liés à l'exclusion (santé, criminalité, éducation, problèmes familiaux, etc.)
- Utilisation de techniques respectueuses de l'environnement pour la restauration du patrimoine
- Haute qualité du travail effectué grâce à un encadrement de qualité (compagnons), des contraintes de temps souples et l'utilisation de techniques traditionnelles

4 Potentiel de développement

- L'extension du dispositif à l'ensemble de la France (à part de marché constante dans chaque région) permettrait de créer plus de 5 000 contrats de réinsertion par an, et ainsi générer des bénéfices annuels pour les collectivités de 36 à 54 millions d'euros
- Création d'une Entreprise d'Insertion (en cours) afin d'augmenter la part de financement concurrentielle, ce qui diminuera mécaniquement le coût pour les collectivités

2 Chaque contrat de réinsertion Acta Vista rapporte aux collectivités de 6,9 k€ à 10,5 k€, en plus des autres bénéfices à la société

Bénéfices		Description	Impact pour les collectivités par contrat
Insertion professionnelle	2a Gain direct net (phase d'insertion)	▪ Gain net pour les collectivités, correspondant à la différence entre: – Coûts : subventions versées – Revenus : taxes/charges perçues et coût évité de l'inactivité	3,5 k€
	2b Gain direct net (post phase d'insertion)	▪ Réintégration durable du marché du travail grâce à un apprentissage volontaire et une formation efficace à des emplois demandés par les entreprises	3,4 – 7,0 k€
	Situation sociale	▪ Diminution des problèmes sociaux chez les populations bénéficiaires (santé, criminalité, éducation, problèmes familiaux, etc.)	non quantifié
Autres bénéfices		▪ Utilisation de techniques de restauration respectueuses de l'environnement ▪ Haute qualité de travail grâce à un encadrement de qualité (compagnons), des contraintes de temps souples et l'utilisation de techniques traditionnelles	non quantifié
		Impact total pour les collectivités, par contrat de réinsertion	**6,9 – 10,5 k€**

2a Pendant la phase d'insertion, le gain net pour les collectivités s'élève à 3,5 k€ par contrat de réinsertion

XX Total annuel pour l'ensemble de l'activité (k€)

Impact financier pour les collectivités

2010, Milliers d'euros par contrat de réinsertion[1]

1 En comptant 188 salariés actuellement en réinsertion, durée moyenne d'un contrat: 8,5 mois

2 0,3 k€ /mois de complément de RSA pour un employé en contrat de réinsertion (contrat à 26h/semaine en moyenne)

SOURCE: Comptabilité Acta Vista

2b Après la phase d'insertion, le gain net pour les collectivités s'élève de 3,4 k€ à 7,0 k€ par contrat de réinsertion

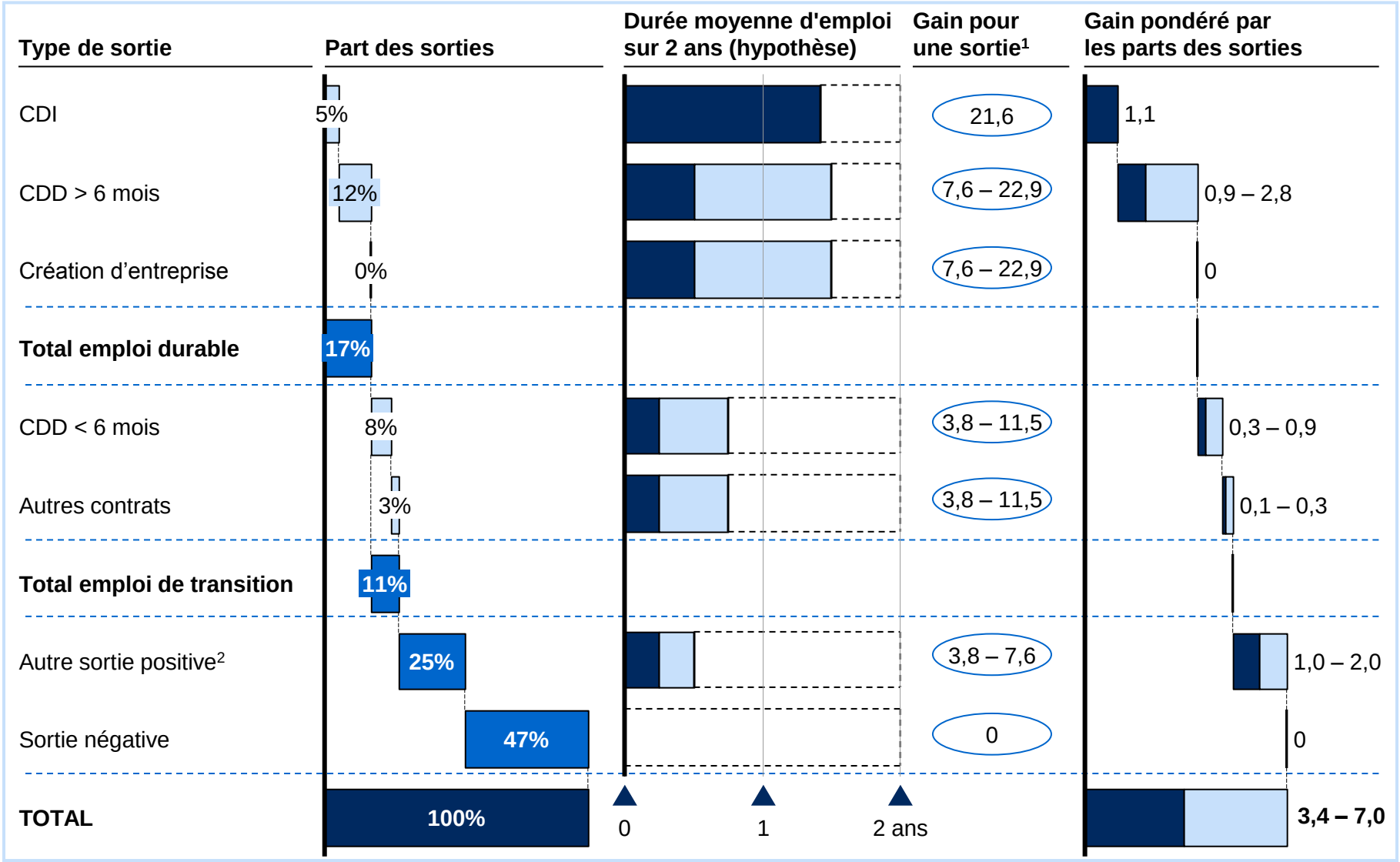

1 Chaque année d'activité se traduit par une économie pour les collectivités de 15,3 k€ (18,9 k€ de coût d'inactivité – 12 x 0,3 k€ de RSA partiel)
2 Formation, emploi de parcours (SIAE, EA, ESAT)

SOURCE: Comptabilité Acta Vista

4 L'extension du dispositif à l'ensemble de la France permettrait de créer plus de 5 000 contrats de réinsertion par an, et ainsi générer un bénéfice pour les collectivités de 36 à 54 millions d'euros par an

Marché de la restauration des monuments historiques En nombre de monuments historiques, 2010		Potentiel de développement[1] Réinsertion Contrats / an	Impact total Millions d'€/an
PACA	**2 159**	**265**[2]	**1,8 – 2,8**
Ile-de-France	3 785	465	
Bretagne	2 998	368	
Aquitaine	2 753	338	
Centre	2 714	333	
Midi-Pyrénées	2 609	320	
Rhône-Alpes	2 430	298	
Auvergne	2 199	270	
Bourgogne	2 179	267	
Poitou-Charentes	2 139	263	
Pays-de-la-Loire	2 043	251	
Languedoc-Roussillon	1 967	241	**36 – 54**
Basse-Normandie	1 807	222	
Lorraine	1 622	199	
Picardie	1 577	194	
Champagne-Ardenne	1 419	174	
Alsace	1 391	171	
Nord-Pas-de-Calais	1 343	165	
Franche-Comté	1 261	155	
Haute-Normandie	1 132	139	
Limousin	994	122	
Corse	281	34	
Total	40 643 **42 802**	4 989 **5 254**	**38 – 57**

Extension géographique (à part de marché constante) afin de ne pas accroitre la concurrence avec les acteurs privés existants

- Créer des organismes similaires à Acta Vista sur l'ensemble du territoire français (à part de marché constante) permettrait de:
  - créer **5000** contrats de réinsertion/an
  - générer des bénéfices annuels pour les collectivités de **36** à **54** millions d'euros

1 A part de marché constante (<1%), en supposant que la proportion de bâtiments à restaurer (sur le nombre total de monuments historiques) est identique dans le reste de la France qu'en PACA ; 2 Estimation 2010

SOURCE: INSEE, DRAC PACA

BGE : Réveiller l'entrepreneur qui sommeille en chacun

Réseau d'associations loi 1901

Danielle Desguees,
Confondatrice du réseau
Boutiques de Gestion

- Le problème
  - Les stratégies de croissance tablaient sur les grandes entreprises jusqu'au début des années 1980,
  - Le système éducatif, la culture n'encouragent pas l'entrepreneuriat, ne le mettent pas en valeur,
  - Ceux qui désirent créer une entreprise sont souvent isolés, voire stigmatisés, surtout s'ils sont chômeurs /éloignés de l'emploi.

- L'idée pour le résoudre
  - Communiquer et cultiver l'envie d'entreprendre dans les établissements d'enseignement (écoles, universités…) et lieux publics.
  - Former et outiller des conseillers pour accompagner et coacher les créateurs.
  - Ouvrir cet accompagnement à tous, en particulier les chômeurs et exclus, grâce à un réseau présent sur tout le territoire et des actions de sensibilisation.

- Impact et développement
  - 430 Boutiques de Gestion, 1000 conseillers, 750 administrateurs > Près de 100 000 personnes reçues par an > Plus de 15 000 créations d'entreprise par an > Plus de 200 000 en 30 ans
  - Le développement permanent de nouveaux outils et une amélioration continue de la qualité

Impact de l'action de BGE
Conseil et formation en création d'entreprises

1 **Action étudiée**

- BGE promeut la création d'entreprises (y compris auprès de personnes défavorisées et loin de l'emploi)
- L'association aide les créateurs à clarifier leur projet et à acquérir les compétences nécessaires pour le mener à bien, ainsi qu'à appréhender leur changement de statut
- En 2010, ~7 000 personnes ont été accueillies en Ile-de-France (région de référence pour cette étude), et 1 345 entreprises y ont été créées

2 **Bénéfices économiques**

- Le taux de survie des entreprises de BGE PaRIF, plus élevé que la moyenne (75% contre 63%), a permis l'émergence d'environ 168 entreprises qui auraient autrement péréclité, soit un bénéfice pour les collectivités de 2,6 M€ en Ile-de-France en 2010
- L'accompagnement des personnes accueillies a permis à ~700 demandeurs d'emploi qui ne créent finalement pas d'entreprise de retrouver un emploi, soit un bénéfice de 9,0 M€ en Ile-de-France en 2010
- En tenant compte des financements de 3,2 M€, l'impact total de BGE PaRIF s'élève à 8,3 M€, soit un ROI de 259%

3 **Bénéfices non quantifiés/ quantifiables**

- BGE permet de donner le goût de l'entrepreneuriat à un large public et soutient le développement du tissu de TPE et PME en France
- En suscitant la vocation entrepreneuriale BGE favorise les conditions de passage du salariat à l'entreprenariat, et il arrive à BGE de travailler avec des partenaires privés dans cette optique

4 **Potentiel de développement**

- L'accompagnement de tous les créateurs en France permettrait de remonter le taux de succès des entrepreneurs, ce qui implique la création de ~32 000 entreprises supplémentaires par an
- A raison de 5,7 k€ par entreprise, cela représente un impact total de 182 M€

5 **Bonnes pratiques identifiées**

- BGE fait bénéficier les entrepreneurs d'un parcours professionnel sécurisé dans lequel leurs compétences peuvent se développer
- BGE pratique un équilibre entre flexibilité locale et mise en commun de ressources au niveau national (outils, procédures, savoir…)

SOURCE: BGE; Analyse Ashoka

1 Impacts de BGE sur les différentes parties prenantes

Partie prenante	Impact
Entrepreneurs et leur entourage	▪ Vocations suscitées et ouverture de nouvelles perspectives pour les populations éloignées de l'emploi ▪ Succès accru dans la création d'entreprise (taux de succès à trois ans supérieur à celui des entrepreneurs non accompagnés, revenus supérieurs, plus de créations d'emplois) ▪ Facilité à trouver un emploi accrue, même en cas de non-création ▪ Répercussions sociales positives sur l'entourage des entrepreneurs (cohésion familiale par exemple)
Collectivités	▪ Economies sur le coût d'inactivité des personnes accueillies (chômages, RSA) ▪ Revenus additionnels, via les entreprises créées (TVA, impôts sur les sociétés), et les emplois en découlant (impôts et charges additionnels) ▪ Soutien de l'innovation et développement de l'industrie, création de filières industrielles et de filières locales, soutien au tissu de TPE et PME locales ▪ Redynamisation de centres-villes paupérisés (animation de boutiques en bas d'immeubles, animation de pépinières, hôtel d'activités) ▪ Amélioration de l'image de l'entreprenariat en France
Entreprises	▪ Facilitation des plans de départs volontaires, via l'entrepreneuriat

Impact quantifié

SOURCE: BGE; Analyse Ashoka

2 BGE PaRIF a un impact économique sur les collectivités de 8,3 M€, soit en moyenne 1,2 k€ par personne accueillie

2010

Détaillés dans les pages suivantes

		Résultat de l'action de BGE	Impact k€/personne accueillie	# de personnes concernées	Impact total M€
Création d'entreprise		L'entreprise aurait survécu même sans l'action de BGE	0[1]	841	0
	2a	L'entreprise n'aurait pas survécu sans l'action de BGE	15,3	168	2,6
		L'entreprise n'est pas pérenne	0	336	0
Pas de création d'entreprise	2b	La personne retrouve un emploi	12,9	700	9,0
		Information indisponible[2]	0	5142	0
		Gain total		7187	11,6
		Financements publics			3,2
		Impact économique pour les collectivités			8,3

- Cela représente un ROI de 259%
- L'impact moyen est de 1,2 k€/personne accueillie

1 BGE n'a un réel impact que par l'augmentation du taux de survie des entreprises accompagnées par rapport à la moyenne ; l'impact est donc considéré comme nul pour la part d'entreprises créées qui auraient de toute façon survécu

2 On considère qu'il n'y a ni création, ni retour à l'emploi du fait de BGE

SOURCE: Pôle emploi; INSEE; DARES; Statisiques BGE; Analyse Ashoka

2a L'action de BGE PaRIF a un impact positif pour les collectivités de 15,3 k€ en moyenne par entreprise pérenne grâce à BGE

2010

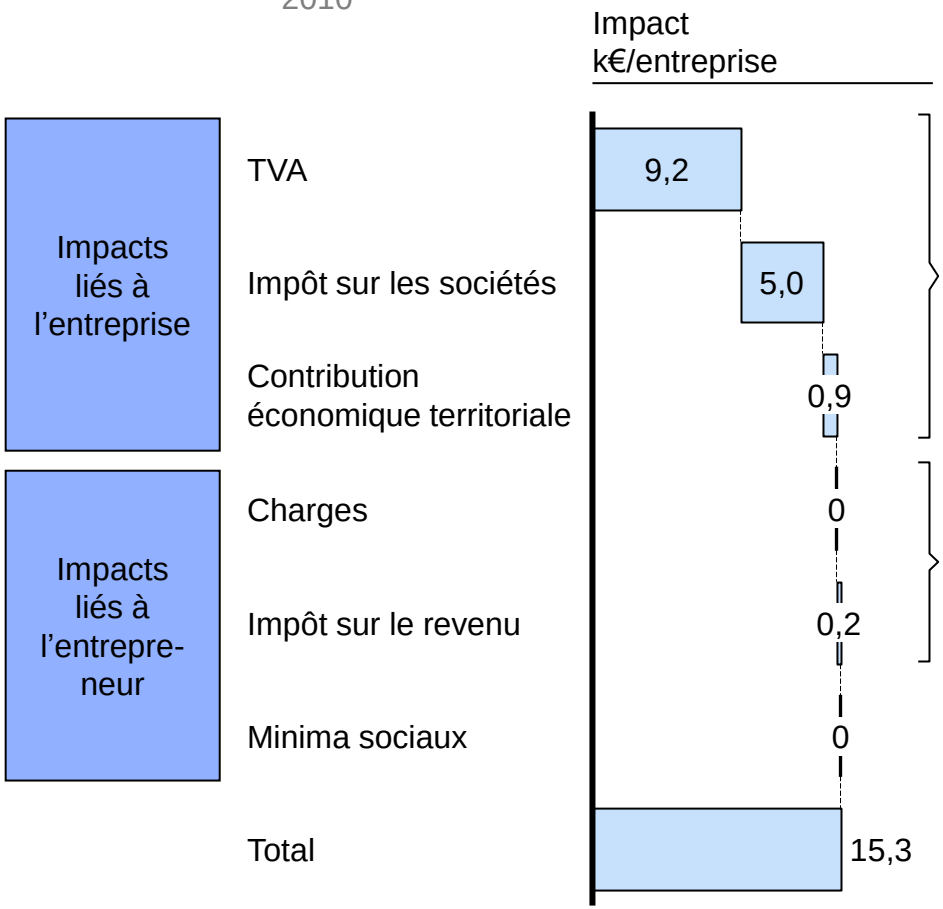

Description

- Les entreprises pérennes grâce à BGE vont rapporter aux collectivités via leurs contributions fiscales, calculées sur la base d'échantillons nationaux[1/2]
- Les entrepreneurs demandeurs d'emploi sont exonérés de charges la première année de leur activité (période plus longue que l'inactivité évitée), ce qui annule les recettes supplémentaires liées aux charges[3]
- Les entrepreneurs peuvent continuer à toucher leurs allocations la première année de leur activité (période plus longue que l'inactivité évitée), ce qui annule la possibilité d'éviter des coûts de chômage/RSA[3]

1 L'impact est calculé sur les 3 premières années d'existence de l'entreprise, à partir de statistiques nationales sur les jeunes entreprises
2 Valeur générée sur les trois premières années par les jeunes entreprises : 2 Mrd€ de TVA, 1,1 Mrd€ d'IS, 0,4 Mrd€ de CET
Nombre d'entreprises créées en 2007 : 271 000
3 La période d'inactivité évitée aux demandeurs d'emploi accompagnés est considérée égale à la moitié de la durée moyenne de chômage (10,6 mois pour les DE et 15,6 mois pour les DELD)

SOURCE: Pôle emploi; INSEE; APCE; Statisiques BGE; Analyse Ashoka

2b L'action de BGE PaRIF a un impact positif pour les collectivités de 12,9 k€ en moyenne par personne retournant à l'emploi

2010

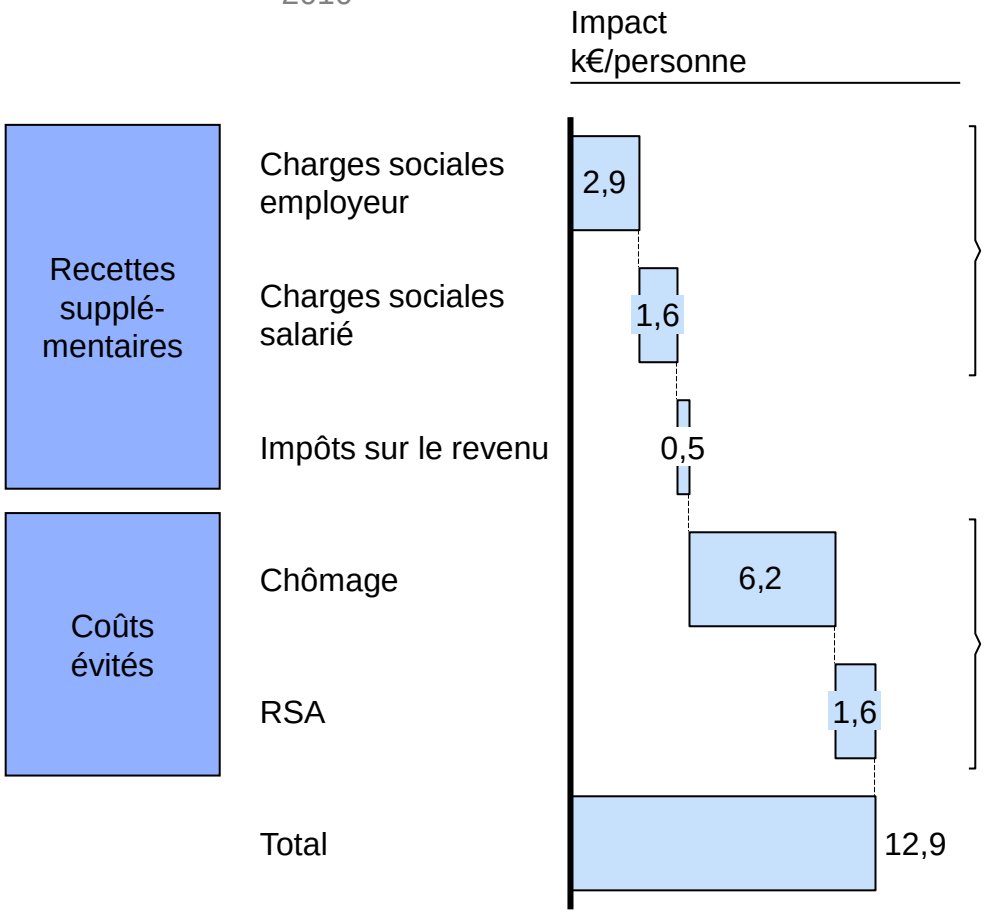

Description

- Pendant la période d'inactivité évitée, les ex-demandeurs d'emploi vont générer des charges sociales pour les collectivités[1/2]
- Pendant la période d'inactivité évitée, les ex-demandeurs d'emploi vont générer des impôts pour les collectivités[1/2]
- Pendant la période d'inactivité évitée, les collectivités vont éviter le coût d'allocations versées aux ex-demandeurs d'emploi[1/3]

1 La période d'inactivité évitée aux demandeurs d'emploi accompagnés est considérée égale à la moitié de la durée moyenne de chômage (10,6 mois pour les DE et 15,6 mois pour les DELD)
2 Salaire moyen retrouvé : 22 000 € brut
3 Coût moyen du chômage : 18,9 k€/an ; RSA : 1,5 k€/an

SOURCE: Pôle emploi; DARES; Statisiques BGE; Analyse Ashoka

4 Un accompagnement de l'ensemble des créateurs permettrait de générer 182 M€ d'impact

Impact de l'accompagnement (sur la base de l'étude de BGE)
k€/entreprise

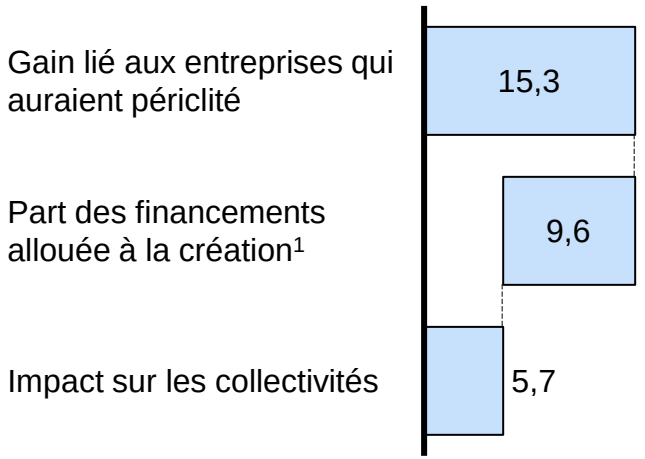

Effet de l'accompagnement sur le taux de survie des entreprises

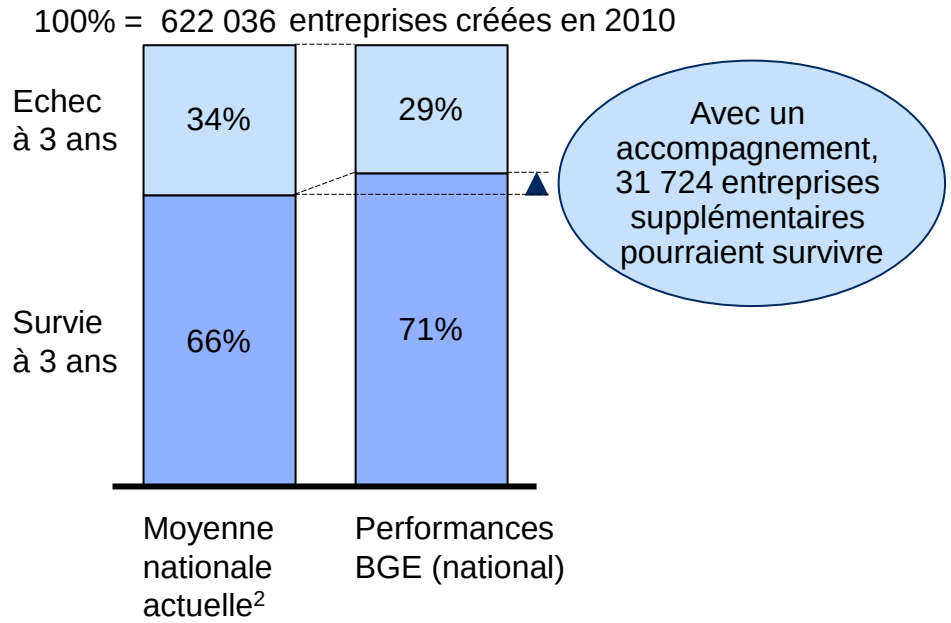

- Le potentiel de créations supplémentaires est estimé à 31 724 entreprises par an
- A raison de 5,7 k€ par entreprise, cela représente un impact potentiel de 182 M€

1 Création d'entreprise uniquement : on considère 50% des financements publics (le reste étant alloué à l'accueil des personnes qui ne créent pas)
2 Moyenne sur l'ensemble des entreprises créées en France (englobe toutes les unités juridiques qui démarrent une activité économique)

SOURCE: INSEE; Statistiques BGE; Analyse Ashoka

5 BGE peut inspirer par son équilibre entre bénéfices d'une mutualisation au niveau d'un réseau et flexibilité locale

Sécurisation du parcours professionnel

- Bilan poussé de compétences entrepreneuriales
- Identification des profils à potentiel, et lucidité vis-à-vis des personnes qui ne sont pas prêtes à la création
- Développement de compétences utiles pour, mais aussi en-dehors de l'entrepreneuriat, ce qui favorise le rapprochement vers l'emploi
- Construction de parcours autour de couveuses et d'apprentissage

Organisation en réseau

- Partage du nom et de la démarche de BGE (unité de l'image)
- Exigences communes de qualité entre les implantations (certification ISO)
- Veille, mise en partage d'outils, de contenus techniques et bases de données existantes
- Négociation de services à l'échelle nationale pour obtenir de meilleures offres
- Négociation nationale avec l'Etat et les décideurs économiques, lobbying
- Mise en commun du savoir (formations au niveau national, universités d'été)

Gouvernance décentralisée

- Budget géré localement par chaque BGE (responsabilisation et implication de chaque implantation)
- Réponses de chaque BGE territoriale aux appels d'offres des collectivités (bénéfice d'une meilleure connaissance des territoires et des acteurs locaux, pour plus d'efficacité)
- Soutien au tissu de TPE et PME locales, développement de pôles d'activité, qui favorisent l'emploi
- Faibles charges centrales (moins de 10 salariés rattachés à la tête de réseau sur les 950 que compte BGE)

SOURCE: BGE; Analyse Ashoka

Crésus : Prévenir/résoudre le surendettement pour éviter l'exclusion financière et sociale qui en découle

Fédération d'associations loi 1901

Jean Louis Kiehl,
Président de la fédération Crésus

- Le problème
  - Les établissements financiers peuvent être excessivement incitatifs, notamment pour les crédits renouvelables, accordés sans vraie vérification de solvabilité, - Le nombre de ménages français (220 000 dossiers/an) ayant recours à une Commission de surendettement a été multiplié par 4 en 30 ans
  - Les effets collatéraux du surendettement sur la société s'ag- gravent : suicides, dépressions…
  - La France est un des rares pays sans «Registre national du crédit» pour éviter les spirales de surendettement.
- L'idée pour le résoudre
  - Appliquer un programme en 3 volets, éducation, prévention, détection précoce :
  - Eduquer et accompagner les populations à risque : consultations de proximité, sur Internet, et sur une web radio
  - Devenir partenaire des organismes au contact de l'insolvabilité (bailleurs sociaux, fournisseurs d'énergie, mutuelles, travailleurs sociaux...) pour former leurs équipes et les populations fragiles à une meilleure prévention/gestion en amont,
  - Créer une plateforme partenariale avec les établissements de crédit qui, s'attaquant à la racine, détecte en amont les personnes menacées et leur propose un accompagnement,
  - Agir auprès des pouvoirs publics pour une politique de prévention active du surendettement.
- Impact et développement
  - réseau national : 19 antennes régionales, 117 points d'accueil, 600 bénévoles qualifiés (avocats, juristes, banquiers,...) > repositionnement sur la prévention depuis 2005 > en 2010 : 55 000 suivis individuels, 157 000 consultations en ligne, 250 000 conseils par radio, 13 500 heures de formation et ateliers > plateforme-pilote de détection de surendettement lancée : 9 partenaires financiers
  - objectifs : impacter 100 000 personnes en France en 2012; diffuser le modèle en Europe.

Impact de l'action de CRESUS
Prévention du surendettement pour limiter l'exclusion financière

1 Action étudiée

- CRESUS accompagne individuellement les personnes surendettées dans leurs démarches, en leur apportant formation, conseil et soutien psychologique
- En partenariat avec des établissements de crédit, CRESUS cherche à détecter de manière précoce les dossiers à risque, avant que le dépôt de dossier de surendettement ne devienne inéluctable
- En 2011, près de 55 000 personnes ont été suivies, et l'action de CRESUS a permis d'éviter le surendettement à 7 441 personnes

2 Bénéfices économiques

- Pour chaque dossier sauvé du surendettement, CRESUS permet d'éviter aux créanciers divers coûts, tels les frais de dossiers, l'effacement d'une partie des dettes et le coût lié au rééchelonnement de la dette
  - L'impact est de 125 M€ pour les établissements de crédit en 2011, principalement lié aux montants qui seraient passés en perte sans l'intervention de CRESUS
  - L'impact est de 15 M€ pour les collectivités en 2011, principalement lié aux frais de gestion des dossiers par la Banque de France

3 Bénéfices non quantifiés/ quantifiables

- La prévention du surendettement permet d'éviter des coûts supplémentaires aux collectivités :
  - Coûts liés aux problèmes médicaux touchant les personnes surendettées (dépressions, consommation d'anxiolytiques, arrêts maladie…)
  - Coûts liés aux procédures juridiques associées (injonctions de payer par les divers créanciers, contestation de la bonne foi des débiteurs au moment du dépôt de dossier, recours de la part du débiteur en cas de décision d'irrecevabilité de la part de la Banque de France)
- Les personnes surendettées bénéficient d'un accompagnement qui permet de limiter les problèmes sociaux découlant du surendettement (divorce, dépression, suicide)

4 Potentiel de développement

- Le développement de la prévention du surendettement représente en France un impact potentiel de plus de 2 Mrd€ pour les établissements, et plus de 250 M€ pour les collectivités
- La majeure partie de ce potentiel (près de 1,5 Mrd€) serait atteinte via la mise en place d'un registre national des crédits

5 Bonnes pratiques identifiées

- Les bénévoles de CRESUS apportent chacun une expertise personnelle qui profite au réseau, et bénéficient de formations poussées et d'une documentation abondante
- CRESUS travaille directement avec les acteurs financiers, ce qui lui permet d'être plus proche du terrain, et de ne dépendre que peu des subventions publiques

SOURCE: CRESUS; Analyse Ashoka

1 Impacts de CRESUS sur les différentes parties prenantes

Impact quantifié

Parties prenantes	Impact
Personnes aidées	▪ Assure une meilleure résolution du surendettement à travers l'accompagnement ▪ Limite le risque de chute dans le surendettement par une meilleure compréhension du mécanisme, et participe au travail de compréhension en fournissant un suivi psychologique ▪ Préserve les personnes aidées des problèmes découlant du surendettement (risque de divorce, d'échec scolaire, de suicide) et permet d'éviter le mal-être lié au « dernier recours » que constitue le dépôt de dossier à la Banque de France
Entreprises de crédits	▪ Réduit le temps de traitement par les équipes des entreprises de crédit ▪ Réduit le nombre de dossiers de surendettement déposés et limite les montants passés en perte au moment du dépôt de dossier, ainsi que les pertes associées au rééchelonnement de la dette ▪ Réduit les frais juridiques associés au recouvrement des créances ▪ Réduit le risque que la personne ne retombe dans le surendettement ▪ Améliore l'image de ces établissements auprès de leurs clients proches du surendettement et permet de conserver ces clients ▪ Améliore l'image de ces établissements et du crédit à la consommation auprès de la société
Pouvoirs publics	▪ Réduit le nombre de dossiers de surendettement traités par la Banque de France et les frais de gestion associés ▪ Réduit les sommes non remboursées ou les coûts liés au rééchelonnement pour les dettes envers l'Etat (e.g., dettes fiscales, dettes sociales) ▪ Réduit le risque que la personne ne retombe dans le surendettement ▪ Diminue les dépenses de santé de cette population fortement touchée par les maladies d'ordre psychologique (dépression, suivi psychologique, arrêt maladie…) ▪ Diminue les dépenses de fonctionnement des tribunaux (recouvrement de créances, contestation des cas de surendettement, recours suite à une décision d'irrecevabilité du dossier…)
Autres créanciers	▪ Réduit les sommes non remboursées ou les coûts liés au rééchelonnement pour les dettes envers les autres créanciers (e.g., impayés de loyer, eau, électricité, dette alimentaire)

SOURCE: CRESUS; Analyse Ashoka

2 CRESUS a un impact économique de 125 M€ sur les établissements de crédits et de 15 M€ sur les collectivités

2011

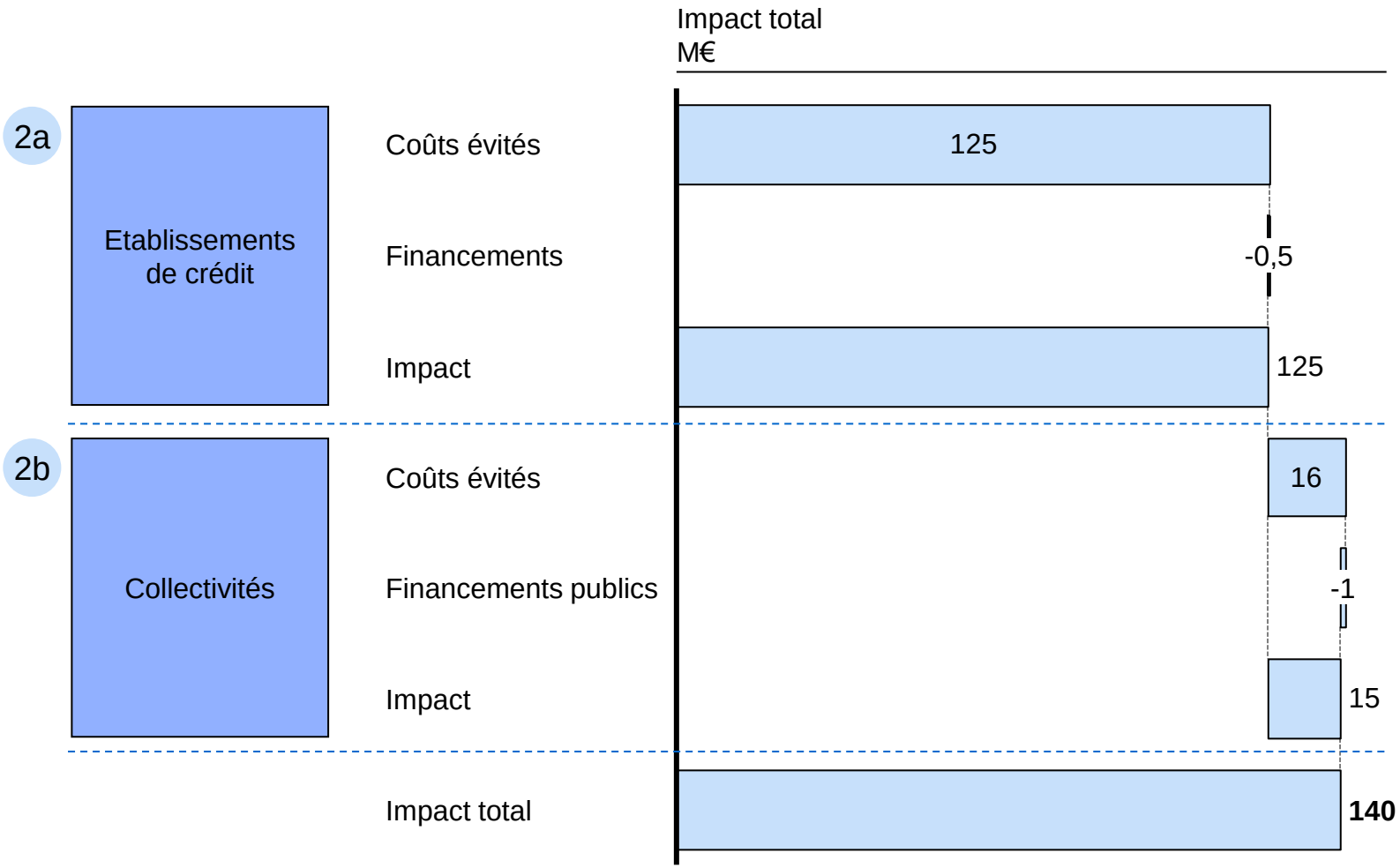

SOURCE: Banque de France; Statistiques CRESUS; Analyse Ashoka

2a L'action de CRESUS a un impact positif pour les établissements de 16,8 k€ en moyenne par dossier de surendettement évité

2011

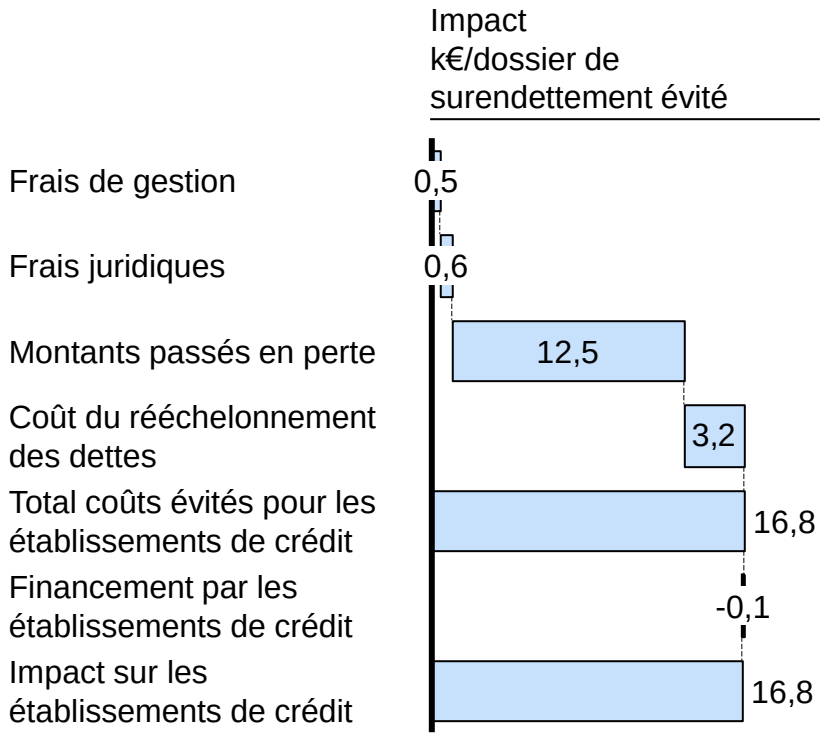

Description

- Chaque dossier occasionne des frais pour les établissements de crédit[1]
- Les frais juridiques engagés par les établissements de crédit sont irrépétibles et restent donc à leur charge[2]
- Une partie des dettes n'est jamais recouvrée par les établissements de crédit[3]
- Lors d'un dépôt de plan, le taux d'intérêt légal est appliqué aux sommes à recouvrer, au lieu des taux classiques[4]

A raison de 7 441 dossiers évités par an, l'impact sur les établissements représente 125 M€

1 Sur la base d'un coût chargé annuel de 60k€ par employé dédié au suivi des dossiers de clients surendettés
2 Sur la base de deux actes en moyenne par dossier (1,9 k€) dans le cas où l'affaire est portée devant un tribunal (~1/3 des cas)
3 50% des encours sont supposés perdus ; les dettes bancaires représentent 83% du montant moyen de 34k€ (sur 232k dossiers déposés en 2011)
4 Le capital non effacé est remboursé sur 8 ans à 0,38% au lieu du taux d'intérêt décidé lors de la médiation prise en charge par CRESUS (~7-8%)

SOURCE: Banque de France; Statistiques CRESUS; Analyse Ashoka

2b L'action de CRESUS a un impact positif pour les collectivités de 2,0 k€ en moyenne par dossier de surendettement évité

2011

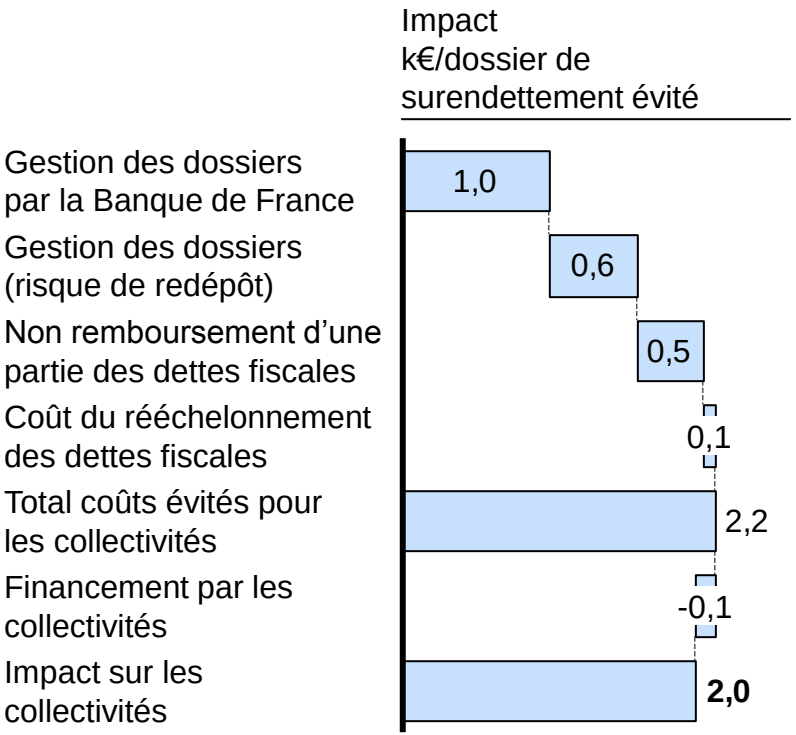

Description

- Chaque dossier occasionne des frais pour la Banque de France[1]
- Une partie des dossiers donne lieu à un redépôt, ce qui occasionne des coûts de gestion additionnels[2]
- Une partie des dettes fiscales (impôts sur le revenu, taxe d'habitation) n'est jamais recouvrée[3]
- Lors d'un dépôt de plan, le taux d'intérêt légal est appliqué aux sommes à recouvrer, au lieu des taux classiques[4]

A raison de 7 441 dossiers évités par an, l'impact sur les collectivités représente 15 M€

1 Sur la base de 215 M€ annuels pour l'ensemble des dossiers
2 40% des dossiers traités par la Banque de France sont des redépôts, ce qui implique que 67% des dossiers initiaux vont donner lieu à un redépôt
3 50% des encours sont supposés perdus ; les dettes fiscales/sociales représentent 3% du montant moyen de 34k€ (sur 232k dossiers déposés en 2011)
4 Le capital non effacé est remboursé sur 8 ans à 0,38% au lieu du taux d'intérêt décidé lors de la médiation prise en charge par CRESUS (~5%)

SOURCE: Banque de France; Cour des Comptes; Statistiques CRESUS;

4 Le développement de la prévention du surendettement représente un impact total pour la société de plus de 2 Mrd€

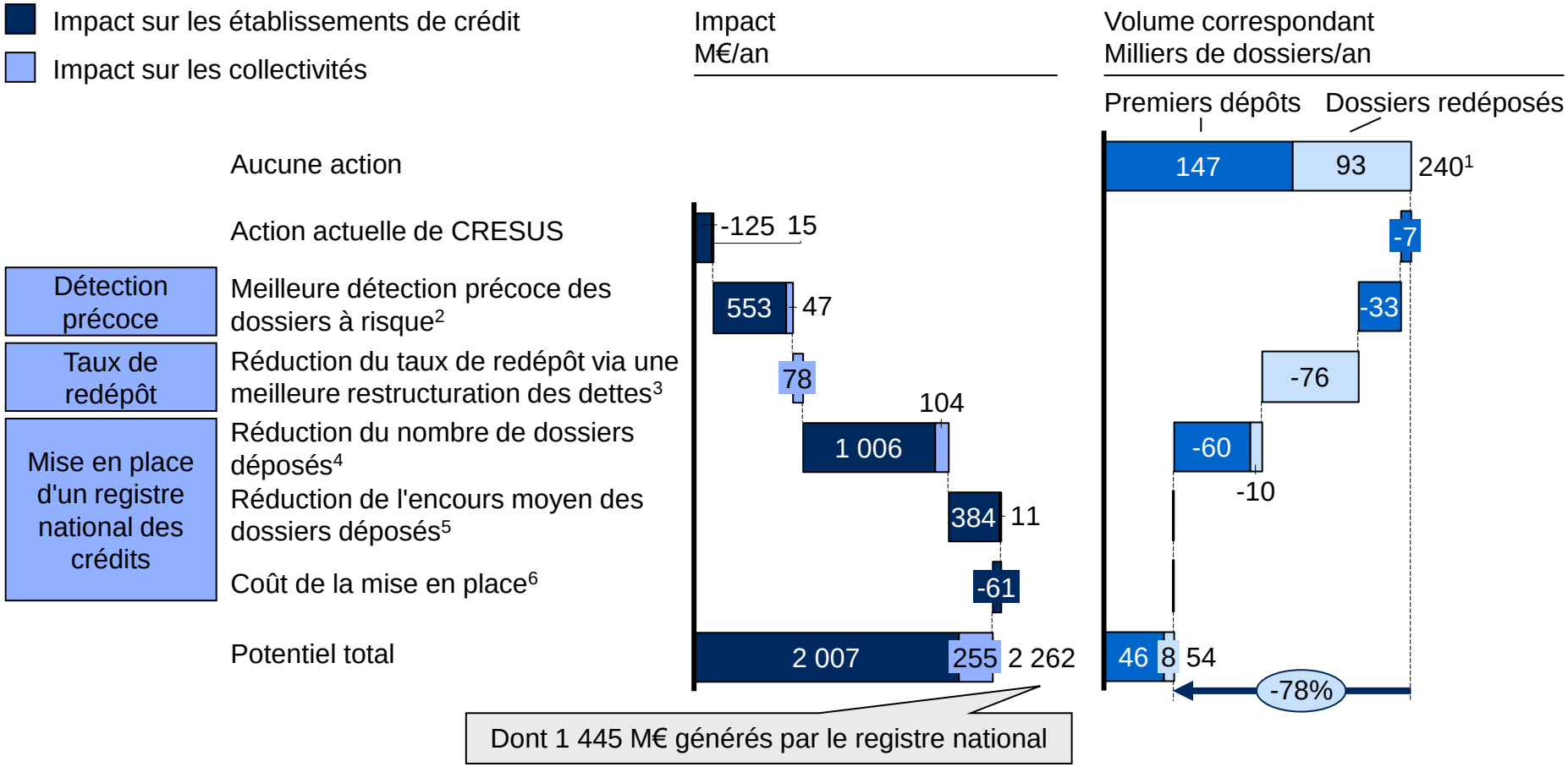

1 Estimation à partir des 232 000 dossiers déposés en 2011 et de l'impact actuel de CRESUS
2 CRESUS estime que 50 000 dossiers à risque seront traités en 2015, dont 66% pourront être rendus sains par une action précoce
3 La proportion de redépôts parmi les dossiers pourrait baisser de 40% (moyenne nationale) à 14% (moyenne des dossiers accompagnés par CRESUS) si les commissions révisent les pratiques courantes sur la détermination du reste à vivre, ce qui éviterait des frais de dossier à la Banque de France
4 CRESUS estime que seul le tiers des dossiers actuellement déposés ne peut être évité (accidents de la vie, inévitable même avec un registre national)
5 L'encours moyen des dossiers déposés baisserait de 34 k€ (France) à 22 k€ (moyenne de la Belgique, l'Allemagne et les Pays-Bas, qui disposent de registres nationaux), ce qui permettrait d'éviter des coûts associés à l'effacement et au rééchelonnement des dettes
6 Investissement initial de 220 M€ et coûts de gestion de 30 M€/an, potentiellement supportés par les établissements de crédit

SOURCE: Banque de France; Statistiques CRESUS; Analyse Ashoka

5 CRESUS peut inspirer par le niveau de formation de ses bénévoles et par ses relations avec les acteurs économiques

Expertise des bénévoles

- Expertise préalable des bénévoles, due à leur expérience professionnelle (barreau, finance, industrie)
- Déplacement dans les régions d'un instructeur fédéral qui assure des formations standard, sur le terrain
- Rédaction de guides disponibles pour l'ensemble des bénévoles
- Développement d'une plate-forme juridique fédérale, accessible à tout moment
- Economies sur les coûts de structure (salariés) dans la mesure où l'expertise nécessaire est apportée par des bénévoles

Activité de terrain

- Activité délocalisée dans les régions (25 associations de terrain fédérées)
- Coopération avec les bailleurs sociaux qui orientent les personnes vers CRESUS
- Accueil individuel des personnes, et accompagnement personnalisé adapté à leur besoin (calcul du budget, explication de la procédure de surendettement, accompagnement quotidien)

Ouverture sur le monde économique

- Coopération avec les établissements financiers dans le développement de la plate-forme de détection
- Mise en place d'une relation d'égal à égal avec les établissements de crédit, à qui les services rendus par CRESUS bénéficient
- Faible dépendance aux subventions publiques, qui représentent moins de la moitié des sources de financement de CRESUS

SOURCE: CRESUS; Analyse Ashoka

Groupe Siel Bleu : Donner « de la vie aux années », par une prévention faite d'activités physiques adaptées

Groupe associatif

Jean Michel Ricard, Directeur Général du Groupe Siel Bleu

- Le problème
  - Le vieillissement de la population fait exploser les dépenses de santé sans améliorer fondamentalement le bien-vivre des seniors.
  - Le nombre de personnes dépendantes (seniors, handicapés…) augmente rapidement.
  - L'isolement se développe, avec le risque de dérapages comme en 2003.

- L'idée pour le résoudre
  - Faire de la prévention santé dans les maisons de retraite et établissements spécialisés.
  - Proposer une offre adaptée et globale d'activités physiques influant sur le psychique (gymnastique sur chaise, prévention des chutes, ateliers dextérité/motricité).
  - Intervenir également à domicile (redynamisation physique et psychologique, notamment après une hospitalisation, etc.).
  - Créer le métier de « Chargé de prévention santé pour seniors ».
  - Organiser des formations pour : auxiliaires de vie, personnels soignants, familles et proches...

- Impact et développement
  - SIEL Bleu (230 salariés) intervient dans plus de 1500 établissements chaque semaine : 50 000 personnes concernées, dont 30 000 en institution > A initié un diplôme universitaire spécialisé (DEUST) en 2000 > Les médecins «prescrivent» les activités SIEL Bleu, plutôt que des anxiolytiques
  - Sa filiale commerciale, GPS Santé, propose des activités sportives en entreprise > Le groupe développe la « prévention par le sport tout au long de la vie »

Impact de l'action de Siel Bleu

EXAMPLE

CONSERVATIVE SCENARIO

7 million cases of fractures could be avoided in 4 European countries each year – Fractures only

Primary prevention impact – analysis

Impact of physical exercises on the number of fractures in selected European countries
'000 cases

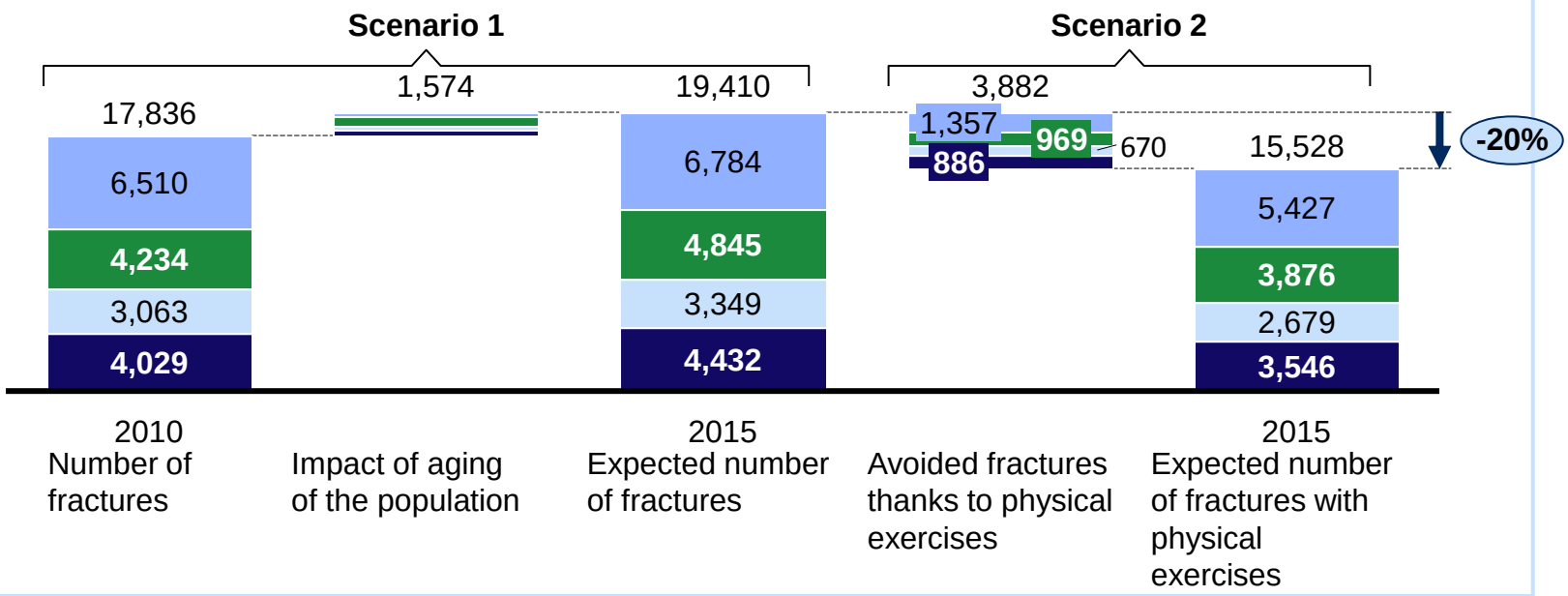

Main hypotheses

- Aging population size
- Fractures prevalence rate
- Only consider fractures due to osteoporosis

- Forecasted population

- -20% of cases as observed at SIEL bleu

- Forecasted population
- Impact of SIEL bleu

Source: WHO, UN World population, American college of Sports Medicine, SIEL Bleu

Impact de l'action de Siel Bleu

EXAMPLE

CONSERVATIVE SCENARIO

Millions of cases of Diabetes type II could be avoided in 4 European countries each year

Primary prevention impact – analysis

Germany
France
Spain
UK

Impact of physical exercises on the number of cases of diabetes type II in selected European countries
'000 cases

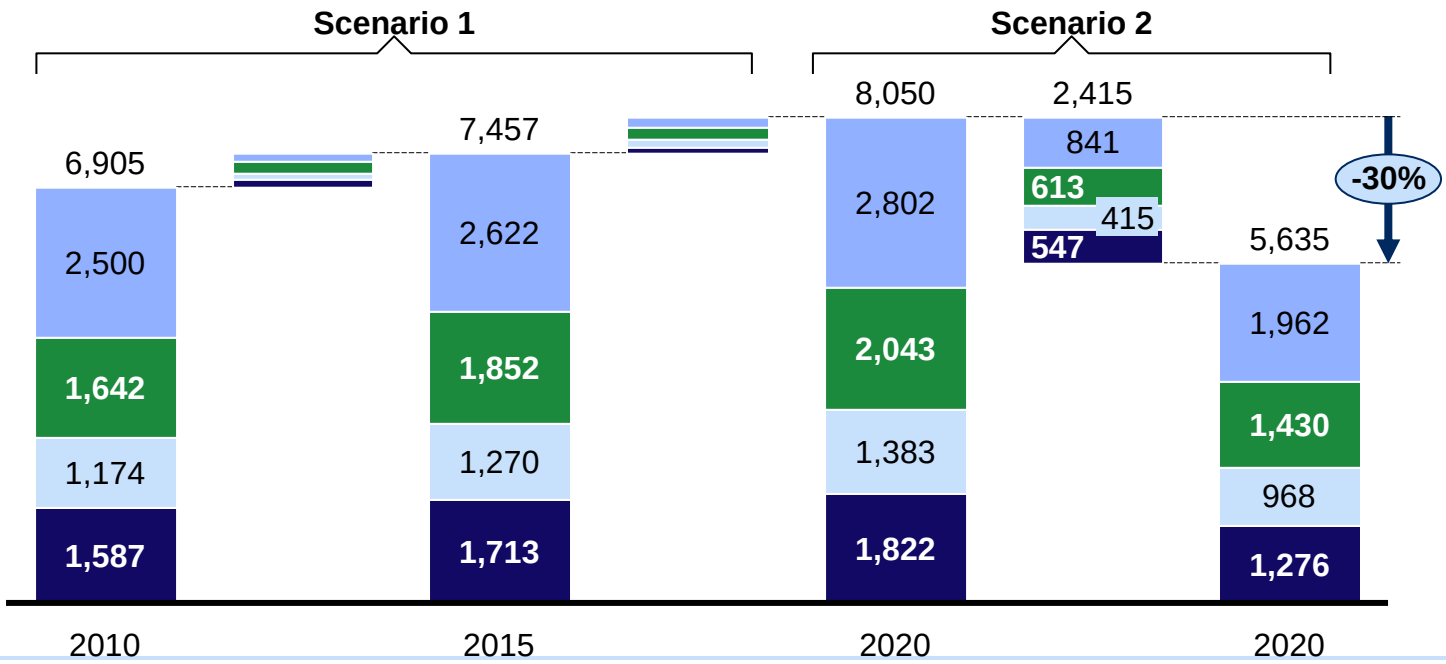

Main hypotheses

- Impact observed on the patients doing physical prevention – aged above 60 years
- Demographics evolution in Europe
- Physical exercises starting as off January 2012
- Consider that 8 years of physical exercises are necessary to have a primary prevention impact

Source: WHO, UN World population, American college of Sports Medicine, SIEL Bleu

Active Aging treatment will significantly impact all the players of the system

Details on next page

	Opportunities	Direct financial impact	Indirect financial impact
Individuals			
Aging population	Reduced risk of diseases occurrence and better quality of life		✓
Others	Lightened burden on families shoulders		✓
Public			
Health system	Major financial economies and less constraints leading to better patients caring (e.g more space)	✓	✓
Other public	Major financial economies	✓	
Private			
Insurance	Less provision to be passed (according to Bale III regulation)		✓
Pharmaceuticals	Increasing need for light treatments		✓
Consumer Goods	Mindset evolution and Increasing need for packaged solutions		✓

Impact de l'action de Siel Bleu

EXAMPLE

CONSERVATIVE SCENARIO

This will turn into major source of financial economy for the overall health system – Fractures & diabetes II only

Analysis of the total savings for 2 diseases in 4 selected countries
Yearly costs – Million Euro

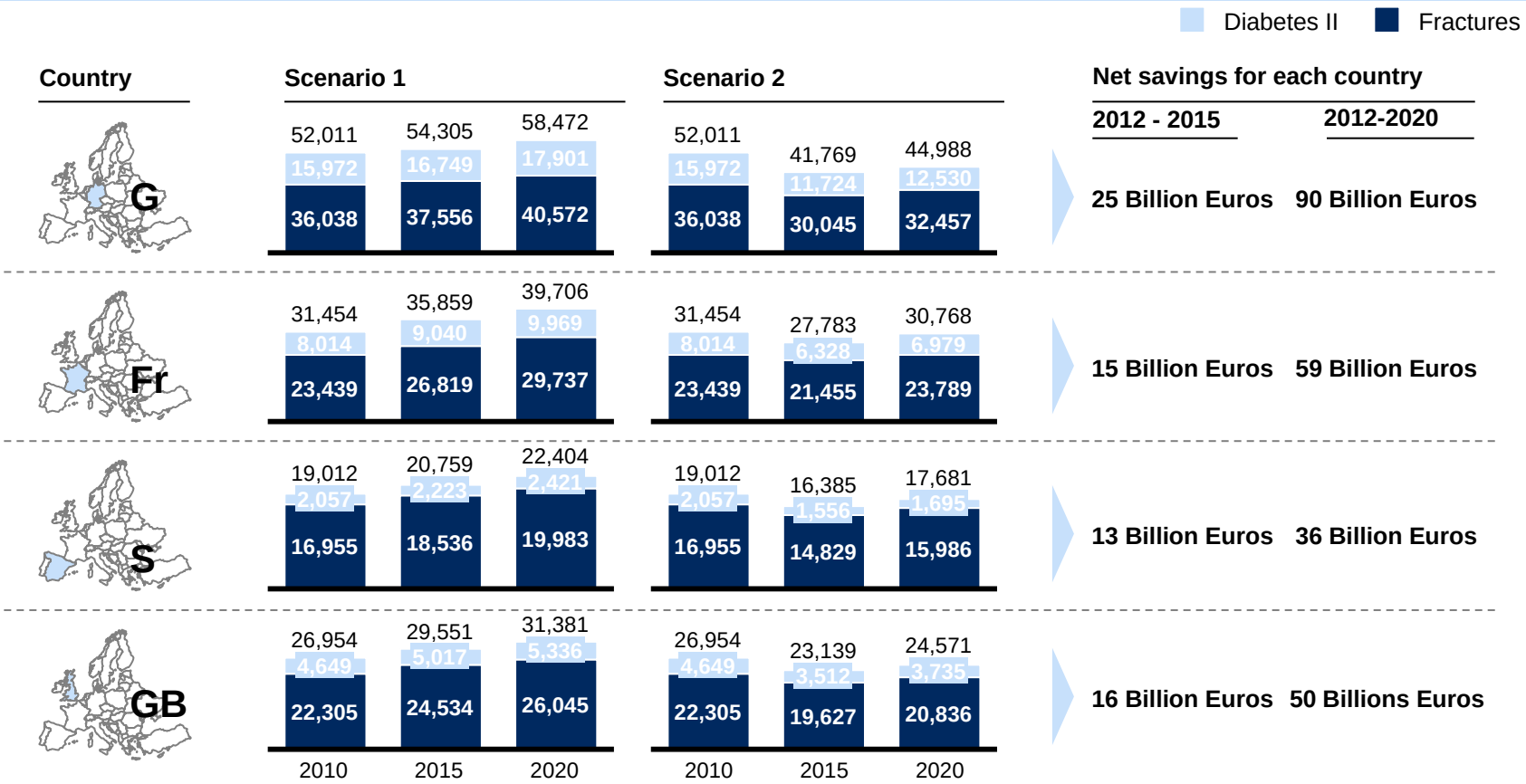

Source: WHO, UN World population, American college of Sports Medicine, SIEL Bleu

Six résumés

- Réseau ANDES, réseau national d’épiceries solidaires (p.34)
- Chênelet, chantier d’insertion en éco-construction (p.35)
- Réseau Cocagne, chantier d’insertion en activités maraîchères biologiques (p.36)
- Mozaïk RH, cabinet de Ressources Humaines promouvant et valorisant la diversité (p.37)
- Union nationale des PIMMS, accompagnement dans les démarches administratives (p.38)
- Groupe SOS, intermédiation locative et lits halte soins santé (p.39)

Impact de l'action d'A.N.D.E.S.
Récupération et distribution de fruits et légumes

1 Action étudiée

- A.N.D.E.S. participe à la réinsertion professionnelle par la collecte de fruits et légumes (récupération d'invendus ou achat) dans des marchés de gros et la redistribution à des organismes sociaux (épiceries solidaires) sur 4 marchés : Rungis, Perpignan, Marseille (ouvert en novembre 2010) et Lille (ouvert en janvier 2011)
- En 2010, sur les seuls marchés de Rungis et Perpignan, 1 100 tonnes de fruits et légumes ont été distribuées

2 Bénéfices économiques

- En moyenne, 28 personnes sont phase de réinsertion en 2010 sur les marchés de Rungis et Perpignan pour une durée moyenne de contrat de 10,9 mois (9,4 mois pour Rungis et 14,6 mois pour Perpignan)
- Le taux de sortie positive[1] était de 50% en 2010
- Chaque contrat de réinsertion ANDES représente pour les collectivités un impact net moyen de **-0,2 à 1,8 k€** par contrat; qui diffère selon le type de marché :
  - **M.I.N régional**, avec des coûts de transport optimisés, et qui apporte un bénéfice total de **2,5 à 3,8 k€ par contrat**: -2,6 k€ pendant la phase d'insertion, 3,7 à 5,0 k€ après l'insertion (sur 2 ans), et 1,4 k€ provenant de la différence entre les subventions d'aide alimentaire accordées à ANDES et les économies réalisées par les collectivités (coût évité) dans les programme d'aide alimentaire
  - **Marché de transit : Perpignan**, avec une structure logistique coûteuse, et qui apporte un déficit de **-6,0 à -1,6 k€ par contrat**: -2,6 pendant la phase d'insertion, 6,4 à 10,7 k€ après l'insertion (sur 2 ans), et -9,7 k€ provenant de la différence entre les subventions d'aide alimentaire accordées à ANDES et les économies réalisées par les collectivités (coût évité) dans les programme d'aide alimentaire
- L'ensemble des contrats de 2010 (Rungis + Perpignan) représente un impact total pour les collectivités compris entre **-6k€** et **+55k€**

3 Bénéfices non quantifiés/ quantifiables

- Réduction des coûts sociaux liés à la précarité et l'exclusion (santé, criminalité, problèmes familiaux, etc.)
- Amélioration de la santé des destinataires : les fruits et légumes participent à la prévention de l'obésité et de maladies cardio-vasculaires, diabète, etc.
- Réduction des coûts de traitement / destruction de fruits et légumes non vendus dans les marchés de gros (utilisés en l'état ou transformés)

4 Potentiel de développement

- L'extension du dispositif aux autres Marchés d'Intérêt Nationaux de Toulouse, Lyon, Nantes, Bordeaux et Agen (par A.N.D.E.S. ou d'autres structures supportées par A.N.D.E.S.) pourraient participer à l'insertion de 30 personnes supplémentaire par an

1 Sortie en CDI, CDD, création d'entreprise, autre contrat de transition, formation ou emploi de parcours (SIAE, EA, ESAT)

Impact de l'action de Chênelet construction
Construction de logements sociaux écologiques

1 Action étudiée

- Chênelet participe à la réinsertion professionnelle par la construction de logement sociaux à forte efficacité énergétique
- Les logements sont exploités par une société foncière faisant également partie du groupe Chênelet
- Chaque années, 20 à 30 maisons sont construites

2 Bénéfices économiques

- En moyenne, 40 personnes sont en phase de réinsertion sur le chantier, pour une durée moyenne de 12 mois
- Le taux de sortie positive est de 52% positives
- Chaque contrat de réinsertion Chênelet représente un impact net pour les collectivités de 5,3 à 8,5 k€ :
  - un gain 2,4 k€ par contrat pendant la phase d'insertion (subventions des salaires, diminuées du cout évité de l'inactivité et d'autres charges perçues)
  - un gain 2,9 k€ à 6,1 k€ par contrat après la phase d'insertion, sur une durée de 2 ans
- L'ensemble des contrats de 2010 représente un impact total compris entre 213 k€ et 339 k€

3 Bénéfices non quantifiés/ quantifiables

- Construction au moyen de matériaux respectueux de l'environnement
- Création d'emplois directs et induits pour la filière complète
- Réduction des coûts sociaux liés à l'exclusion (santé, criminalité, éducation, problèmes familiaux, etc.)
- Augmentation du parc de logements sociaux
- Réduction des charges locatives (énergie, d'eau, entretien, etc.) et des impayés

4 Potentiel de développement (non quantifié)

- Extension du mode de construction par formation d'autres organismes d'insertion (type Acta Vista)

Impact de l'action des Jardins de Cocagne
Culture de légumes bios et distribution de paniers

1 Action étudiée

- Insertion professionnelle par la culture de légumes biologiques
- les légumes sont vendus par panier sur un principe d'abonnement hebdomadaire
- 120 jardins, 4 000 jardiniers, 700 encadrants, 1 500 bénévoles, 20 000 familles d'adhérents

2 Bénéfices économiques

- En 2010, un moyenne de 1553 personnes sont en phase de réinsertion dans les 83 jardins étudiés, pour une durée moyenne de 12,5 mois
- Le taux de sortie positive était de 58% en 2010
- Chaque contrat de réinsertion des Jardins de Cocagne représente un impact net pour les collectivités de 5,0 à 8,7 k€ :
  - un gain 1,5 k€ par contrat pendant la phase d'insertion (subventions des salaires, diminuées du cout évité de l'inactivité et d'autres charges perçues)
  - un gain 3,5 k€ à 7,2 k€ par contrat après la phase d'insertion, sur une durée de 2 ans
- L'ensemble des contrats de 2010 représente un impact total compris entre 7,5 et 13,0 millions d'euros

3 Bénéfices non quantifiés/ quantifiables

- Réduction des coûts sociaux liés à l'exclusion (santé, criminalité, éducation, problèmes familiaux, etc.)
- Amélioration de la santé des consommateurs au travers d'une alimentation plus équilibrée
- Réduction de la pollution par
  - l'utilisation de circuits courts pour la distribution des panier (pollution due au transport)
  - la culture Bio (pollution due à l'utilisation d'engrais et pesticides chimiques)

4 Potentiel de développement

- Ouverture de nouveaux jardins (non évalué)

Impact de l'action de Mozaïk RH
Cabinet de recrutement au service de la promotion de la diversité

1 Action étudiée

- Mozaïk RH est un cabinet de recrutement permettant à des jeunes diplômés issus de quartiers populaires de trouver un emploi à la hauteur de leurs compétences
- L'association accompagne les jeunes en leur proposant des programmes innovants et adaptés à leur besoin, dans leur démarche de recherche de stage/alternance/emploi
- En 2011, Mozaïk RH a placé 557 candidats (dont ~40% en emploi), et en a accompagné 1478

2 Bénéfices économiques

- Mozaïk RH permet aux jeunes diplômés de trouver plus rapidement un poste cohérent avec leur niveau de diplôme, ce qui réduit leur période d'inactivité et apporte aux collectivités :
  - Des recettes supplémentaires sous la forme de charges sociales et d'impôts
  - L'évitement de coûts liés au versement d'allocations chômage et de minima sociaux
- En 2011, l'activité de Mozaïk RH a représenté un impact de 0,4 M€ sur les collectivités, soit un ROI de 62%

3 Bénéfices non quantifiés/ quantifiables

- L'action de Mozaïk RH permet un renforcement long-terme de la carrière des candidats accompagnés (influence bénéfique du premier poste sur tout le reste de la vie professionnelle)
- En particulier, l'impact des stages et apprentissages pourvus par Mozaïk RH n'a pas été quantifié dans le cas où ils ne débouchaient pas directement sur un emploi au sein de la même entreprise, mais il est certain que cela représente un impact non négligeable pour les collectivités
- La diversité apportée par les candidats de Mozaïk RH profite aux entreprises en augmentant leurs performances

4 Potentiel de développement

- Le potentiel de recrutements est estimé à ~7 200 candidats par an au niveau national
- A raison de 1,8 k€ par recrutement (moyenne Mozaïk RH), cela représente un impact potentiel de 13,2 M€

5 Bonnes pratiques identifiées

- Mozaïk RH privilégie une approche économique plutôt qu'une approche sociale en cherchant en premier lieu à répondre à la demande des entreprises
- Mozaïk RH ne dépend pas uniquement de subventions publiques et se finance en partie grâce aux prestations vendues aux entreprises

SOURCE: Mozaïk RH; Analyse Ashoka

Impact de l'action des PIMMS
Accompagnement de proximité dans les démarches administratives

1 **Action étudiée**

- Les PIMMS accompagnent des personnes dans leurs démarches administratives envers des opérateurs du service public (pouvoirs publics ou entreprises parapubliques) en vue de les rendre autonomes
- Les PIMMS assurent également une médiation entre les personnes accueillies et les entreprises partenaires, pour la résolution de conflits de la vie quotidienne
- En 2010, 268 000 usagers ont été reçus dans 44 PIMMS répartis sur tout le territoire français, pour plus de 400 000 motifs d'accueil

2 **Bénéfices économiques**

- L'intégration professionnelle via le poste d'agent médiateur fournit un tremplin vers l'emploi, dont les collectivités bénéficient (coût évité de l'inactivité et charges perçues, diminués des subventions)
- Chaque contrat aidé génère un impact entre 3,6 k€ et 4,2 k€ pendant la phase d'intégration, puis entre 3,4 k€ et 10,4 k€ après la phase d'intégration
- L'ensemble des 230 postes ouverts en 2011 génère un impact total de 2,1 M€ à 4,1 M€, ce qui représente un ROI de 56% à 107%

3 **Bénéfices non quantifiés/ quantifiables**

- Les PIMMS renseignent les personnes accueillies sur les offres des partenaires, ce qui permet :
  - D'étendre la clientèle des entreprises et de toucher un public plus large, sensibilisé à leurs services
  - De s'assurer de la sécurité des usagers et de limiter les risques de conflit
- Les PIMMS s'assurent également de la médiation des conflits entre usagers et partenaires, ce qui résout la situation parfois difficile des personnes accueillies et permet aux entreprises d'éviter des frais de gestion et des coûts opérationnels, ainsi que de diminuer les risques d'impayés

4 **Potentiel de développement**

- Le développement de l'activité des PIMMS existants, soutenu par l'importance croissante de la médiation sortante, générerait un impact additionnel de 0,3 M€ à 0,6 M€ par l'augmentation du nombre d'emplois aidés dans les structures déjà en place
- L'ouverture de nouveaux PIMMS dans les quartiers où la demande existe représente un potentiel total de 43,2 M€ à 82,9 M€

SOURCE: PIMMS; Analyse Ashoka

Synthèse des bénéfices quantifiés de l'action solidaire du Groupe SOS

Activité	Impact
H&S Intermédiation locative (IML)	▪ **Actuellement, l'IML offre des logements bien moins coûteux que l'hôtel, mais en réalisant des pertes – à moins de ne cibler que certaines catégories de bénéficiaires:** – via le Samusocial de Paris, une nuit en hôtel coûte aux collectivités en moyenne **17,0€** par personne – via l'IML, une nuit d'hébergement coûte à l'organisme en moyenne entre **5,9€** et **6,5€** par personne (selon la taille de la famille logée et la durée du séjour), mais la subvention versée en contrepartie par les collectivités ne représente que **6,0€** en moyenne. Ainsi, l'IML réalisera des pertes à moins de ne cibler des bénéficiaires dont le coût d'hébergement est inférieur à 6,0€ (ie. familles nombreuses pour des séjours longs). ▪ **Les systèmes actuels de subventionnement et de choix des candidats n'incitent pas l'intermédiation locative à minimiser les dépenses publiques**: – pour les collectivités, l'intermédiation est moins coûteuse que l'hôtel quelque soit le type de famille logée et la durée du séjour – pour les organismes d'intermédiation: ▫ il n'est intéressant de loger des personnes que si leur coût d'hébergement est inférieur à la subvention versée par les collectivités, c'est-à-dire pour les grandes familles (3+) sur de longues durées ▫ les candidats doivent être obligatoirement positionnés par le GIP HIS, ce qui augmente le risque porté par les organismes sur le remplissage des logements, et limite leur potentiel de croissance ▪ **Un ajustement du système de subventions et du processus de choix des bénéficiaires permettrait aux collectivités d'aligner leur objectif avec celui des organismes et de réaliser jusqu'à 47 millions € d'économies:** – **1er levier:** en accordant une subvention additionnelle pour les familles de moins de 3 membres (incl. personnes seules) et/ou pour les séjours courts (<1 mois), de l'ordre de **1€** à **1,50€** par nuit et par personne, les organismes seront incités à loger ces personnes, réalisant pour les collectivités une économie d'au moins 17 - 6 - 1,5 = **9,5€** par nuit et par personne, soit jusqu'à 47 millions d'euros d'économies sur l'ensemble des nuits en hôtel – **2ème levier:** en obtenant une plus grande autonomie dans le choix et la sélection des bénéficiaires, les organismes porteront moins de risque sur le remplissage des logements et pourront croitre à un niveau suffisant afin de réaliser l'ensemble du potentiel d'économies pour les collectivités
Lits Halte Soins Santé (LHSS)	▪ **Les coûts d'hébergement en LHSS sont plus faibles qu'en hôpital** : – L'hébergement en hôpital coûte de 200 à 400€ / jour – L'hébergement en LHSS coûte ~100€ / jour ▪ La prise en charge sociale est au centre du dispositif LHSS alors que les hôpitaux disposent de très peu d'assistantes sociales

Quantification de l'impact de l'entrepreneuriat social

Ashoka France
Social Factory
3 boulevard Saint Martin, 75003 Paris, France

Tel : 33 (1) 80 05 96 55
www.france.ashoka.org

Contact : Thomas Sorrentino, responsable communication, tsorrentino@ashoka.org

ASHOKA